

En bref : cadre des IRSC pour l'excellence de la recherche

Les IRSC croient que, pour être excellente, la recherche doit être rigoureuse, inclusive et menée de façon à intégrer concrètement une diversité de perspectives, de disciplines et de méthodes afin d'optimiser les retombées et les bienfaits pour la société.

L'excellence en recherche nécessite de prendre en compte l'incidence sur la santé des facteurs biologiques, socioéconomiques et culturels et des différences issues de l'expérience pour que les activités de recherche soient utiles. Une définition inclusive de l'excellence influera positivement sur l'identité des personnes qui établissent les priorités de recherche, qui participent à leur réalisation et qui en retirent des bienfaits ainsi que sur la façon dont la recherche est menée et évaluée.

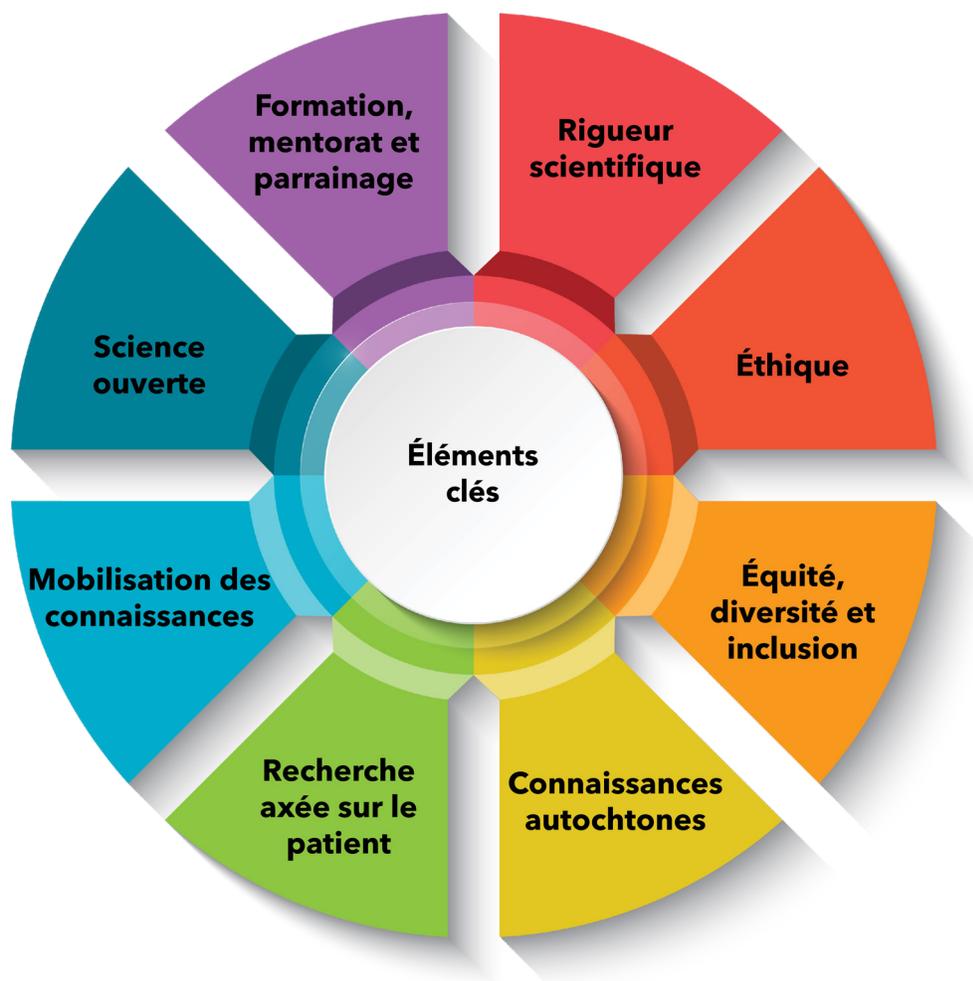
Principes directeurs

Holistique : L'excellence en recherche englobe la manière dont la recherche est conceptualisée, priorisée, enseignée, exécutée, évaluée, financée et utilisée.

Adaptable : L'excellence en recherche n'est pas universelle; elle nécessite une approche adaptée au contexte et au contenu.

Évolutive : Pour être excellente, la recherche doit s'ajuster à l'émergence de nouvelles données probantes, ainsi qu'à l'évolution de la science et de la société.

La définition de l'excellence en recherche s'appuie également sur huit éléments clés qui doivent être abordés dans tous les projets financés par les IRSC où il y a lieu de le faire.



[Le cadre des IRSC pour l'excellence de la recherche](#) assurera la promotion de l'excellence de la recherche dans toute sa diversité (priorité A du Plan stratégique des IRSC 2021-2031) dans les stratégies, les politiques et les pratiques de l'organisme. Un [plan de mise en œuvre](#) décrit les mesures en cours et à venir.

Si vous avez des questions ou des commentaires à ce sujet, veuillez écrire à excellence@cihr-irsc.gc.ca.

